

Demande d'affectation en classe de 6^{ème} de collège public pour l'année scolaire 2022-2023

**Ce document et les pièces justificatives demandées doivent être adressés par courriel
le lundi 25 avril 2022 au plus tard à l'adresse ce.affelnet13@ac-aix-marseille.fr.**

Pour toute demande de dérogation pour handicap ou motif médical, les éléments médicaux doivent être adressés par courrier à :
La Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Bouches-du-Rhône

Division des élèves
28, boulevard Charles Nédélec
13231 Marseille Cedex 1

Le présent document concerne les enfants :

- scolarisés dans un établissement public **hors du département des Bouches-du-Rhône**, ou scolarisés dans un **établissement du premier degré privé sous contrat**, ou inscrits au **CNED réglementé**. Pour ces élèves, toute admission en 6^{ème} est soumise à la décision de poursuite de scolarité l'autorisant.
- **instruits à domicile** ou scolarisés dans des **écoles privées hors contrat**. Pour ces deux derniers cas, il convient par ailleurs de remplir un dossier d'examen d'admission dans un établissement public. Le résultat de l'examen conditionne l'admission en classe de 6^{ème} (procédure et calendrier sur [le site de la DSDEN 13](#), rubrique « La scolarité dans les Bouches du Rhône » puis « Affectation en collège ou lycée dans les Bouches du Rhône »).

A - ELEVE		
Nom de famille :	Nom d'usage :	
Prénom :	Niveau ou cycle :	
Sexe :	Né(e) le :	Lieu de naissance :
Ecole fréquentée, ou instruction reçue en 2021/2022 :		
Adresse des parents, ou du responsable légal à la prochaine rentrée scolaire : fournir un document officiel justifiant l'autorité parentale (JAF ou livret de famille) et un justificatif de domicile (facture EDF, taxe d'habitation, ou bail datés de moins de 3 mois au nom des responsables légaux de l'enfant)		
Numéro de téléphone :	Mél :	
B - Collège public de secteur correspondant à l'adresse des parents ou du responsable légal à la rentrée scolaire : Vous pouvez trouver cette information sur le site du Conseil départemental : https://www.departement13.fr/ (rubrique « nos actions » puis « éducation » puis « les dispositifs » et enfin « la sectorisation »)		
COLLEGE : _____		
COMMUNE : _____		
C - Souhaitez-vous la scolarisation de votre enfant dans le collège public de secteur ?		
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
D – Formation demandée pour la classe de 6^{ème} ? Une seule rubrique doit être obligatoirement remplie pour la prise en compte de la demande		
<input type="checkbox"/> 6 ^{ème} <input type="checkbox"/> 6^{ème} Musique (*) <input type="checkbox"/> 6^{ème} Danse (*)		
<input type="checkbox"/> 6 ^{ème} Théâtre (*) <input type="checkbox"/> 6^{ème} section internationale (*) <input type="checkbox"/> Autre formation (préciser) : _____		
(*) Veuillez remplir le cadre F (demande de dérogation) avec le motif « Elève devant suivre un parcours scolaire particulier »		

E – Langue(s) vivantes demandée(s) pour la classe de 6^{ème} ?Langue vivante 1 (*obligatoire*) : _____ Langue vivante 2 (*facultative*) : _____**F – Demande de dérogation si vous souhaitez un autre collège public dans le département des Bouches-du-Rhône**

COLLEGE : _____

COMMUNE : _____

Motif(s) de la demande de dérogation :

- Elève en situation de handicap hors demande ULIS et SEGPA (joindre copie de la notification MDPH + courrier explicatif de la famille justifiant la demande de dérogation au collège de secteur, sous pli cacheté)
- Elève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé (joindre les éléments médicaux sous pli cacheté)
- Elève boursier sur critères sociaux (joindre copie de l'avis d'imposition 2021 correspondant aux revenus 2020 sur lequel figure l'enfant)
- Elève dont un frère ou une sœur est scolarisé en 6^{ème}, 5^{ème} ou 4^{ème} dans le collège souhaité (joindre le(s) certificat(s) de scolarité 2021-2022)
- Elève dont le domicile est situé en limite de secteur (joindre un plan indiquant le domicile, le collège de secteur et le collège sollicité)
- Elève devant suivre un parcours scolaire particulier (joindre un courrier précisant le parcours souhaité)
- Autre (joindre un courrier précisant le motif de la demande)

G – Orientation vers les enseignements adaptés (SEGPA – section d'enseignement général et professionnel adapté) ?Avez-vous transmis une demande d'orientation vers les enseignements adaptés ? OUI NON**H – Orientation vers une ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)**Avez-vous transmis une demande d'orientation vers une ULIS auprès de la MDPH ? OUI NON**I – Signature du responsable légal ou des responsables légaux de l'élève**

Nom(s) prénom(s)

Signature(s)

Date

Deux demandes de dérogations peuvent être formulées, il conviendra de joindre une seconde fiche indiquant le second vœu de dérogation avec les pièces justificatives correspondantes.

Les droits d'accès et de rectification des parents ou des responsables légaux des élèves à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.